

Déclaration à la presse de M. François Hollande, Président de la République, sur les accords de Minsk concernant l'Ukraine et sur le conflit syrien, à Berlin le 20 octobre 2016.

D'abord, je voudrais remercier Angela MERKEL d'avoir à son tour organisé un Sommet en format Normandie. Il y a un an, c'était à Paris, nous avons déjà progressé par rapport à la mise en uvre des accords de Minsk et il était très important de pouvoir faire l'évaluation du processus, depuis donc 12 mois, même si au téléphone ou dans les rencontres de nos ministres et de nos conseillers, il y a eu tout un travail pour la mise en uvre des accords de Minsk ou pour essayer de surmonter les blocages, parce qu'il y a des blocages.

Nous avons donc tout au long d'une partie de la soirée pu travailler sur une feuille de route qui va être maintenant discutée entre les ministres des quatre pays concernés et qui va permettre de mettre pleinement en uvre les accords de Minsk avec toutes les étapes. Mais il ne s'agissait pas simplement de définir une feuille de route qui est d'ailleurs établie dans le respect des accords de Minsk. Il ne s'agit pas de faire autre chose que ce qui est prévu dans les accords de Minsk. Mais il était très important que nous puissions aussi avancer sur un certain nombre de progrès, notamment comme l'a rappelé Angela, sur les questions sécuritaires, sur les questions humanitaires et sur les questions politiques.

Sur les questions sécuritaires, parce que nous devons veiller au respect intégral et immédiat du cessez-le-feu, retirer aussi les armements. Il était aussi important de voir dans quelle partie du territoire de l'Est de l'Ukraine, il y avait encore des difficultés et nous avons aussi à faire en sorte que sur les questions de sécurité, nous puissions éviter tout malentendu et il y en avait eu, souvenons-nous cet été.

Sur le plan politique, c'est l'organisation des élections à l'Est de l'Ukraine qui va occuper nos ministres pendant les prochains jours. Enfin sur les questions humanitaires, cela concerne par exemple les détenus, mais aussi la population de l'Est de l'Ukraine, par rapport à l'accès aux services sociaux.

Ce sommet Format Normandie est le seul cadre dans lequel la question ukrainienne peut être véritablement traitée. C'est en Normandie qu'il y avait eu cette prise de conscience, c'est ensuite à Minsk qu'il y a eu les accords et notre responsabilité, Angela et moi-même, à partir de ce que nous portons comme feuille de route, c'est de vouloir appliquer pleinement les accords de Minsk. Il n'aurait pas été possible sur le plan politique, sur le plan moral, d'avoir une réunion avec Vladimir POUTINE sans qu'il y ait l'évocation du sujet syrien et notamment de la situation à Alep. Ce qui se passe à Alep est véritablement un crime de guerre et ce qui se passe à Alep, c'est une fois encore, l'image d'une ville martyre. Il était très important que nous puissions une fois encore, une fois de plus, dire que la première des exigences, c'est la cessation des bombardements par le régime et ses soutiens. Parlons clair, par le régime et l'aviation russe.

Que cette trêve qui est aujourd'hui de peu d'heures ou de peu de jours, doit être consacrée à l'acheminement de l'aide humanitaire et aussi à tout ce qui peut être l'occasion d'une discussion politique sur l'avenir de la Syrie. La France et l'Allemagne sont dans des rôles différents, tout à fait prêts à accompagner cette démarche et à faire en sorte que l'aide humanitaire puisse être véritablement acheminée vers Alep. C'est notre devoir. c'est notre responsabilité. nous nous

responsabilité, nous nous engageons. Mais il ne peut pas y avoir d'aide humanitaire s'il n'y a pas une trêve qui dure, sinon personne ne viendra jusqu'à Alep.

De la même manière on ne peut pas prétendre qu'il faudrait pour que la trêve puisse être prolongée, que la population d'Alep, sorte d'Alep. Comment l'admettre ? Comment le concevoir ? Où iraient ces hommes, ces femmes et ces enfants ? Rejoindre le flot des réfugiés ? On ne peut pas non plus confondre les terroristes, il y en a sûrement, à quel niveau ? 1000, 2000, 3000 ? , avec la population d'Alep. Il y a encore plus de 300 000 personnes qui vivent à Alep et donc il ne peut pas être question de bombarder cette ville sous prétexte qu'il y aurait des terroristes, alors que la population d'Alep veut la paix et veut trouver une solution politique.

J'ai même reçu cet après-midi ceux que l'on appelle les Casques blancs, il y avait également le président du comité local d'Alep. Leur seul message, ce qu'ils nous ont demandé de porter avec Angela ce soir, c'est l'arrêt des bombardements, c'est l'accès à l'aide humanitaire et c'est la recherche d'une solution politique. Ils n'ont rien à voir avec les terroristes et je ne peux pas tolérer que l'on puisse sous prétexte de lutter contre le terrorisme - et la France y prend sa part, y prend sa part depuis des années et pas simplement au Moyen-Orient - bombarder des populations civiles, pour soi-disant atteindre les terroristes. Et nous avons eu cette explication avec Vladimir POUTINE.

Je vais prendre un exemple à Mossoul en Irak donc, il y a une ville qui est tenue par Daech. Nous ne bombardons pas la population, il se peut qu'il puisse y avoir ici ou là des frappes pour détruire les installations militaires de Daech, mais nous ne mettons pas cette ville sous un tapis de bombes. Nous faisons en sorte que la population civile puisse être préservée, c'est d'ailleurs la première condition que nous avons posée, puisque la France est partie prenante et que demain je serai avec le ministre des Affaires étrangères français, avec les autres ministres des Affaires étrangères concernés pour soutenir le gouvernement irakien et les forces irakiennes pour la reprise de Mossoul.

Nous faisons en sorte qu'il puisse y avoir une protection de la population civile, tout en luttant farouchement et autant qu'il est possible contre le terrorisme représenté par Daech. Voilà ce qui peut être mis en comparaison.

Nous sortons de cet entretien avec l'impression qu'il peut y avoir une prolongation de la trêve mais, c'est d'abord à la Russie et au régime syrien d'en faire la preuve. Il est vrai que c'est aussi à tous ceux qui veulent la trêve à Alep, d'en garantir la prolongation.

Voilà pourquoi cette réunion était très importante et j'en remercie encore Angela, parce que si nous sommes engagés depuis déjà plus de deux ans sur la question ukrainienne, nous voulons aussi participer au règlement des crises, c'est l'Europe, nous agissons au nom de l'Europe. Je remercie aussi Angela pour la visite qu'elle a pu effectuer en Afrique. La France est intervenue en Afrique, continue de le faire, mais il est important que des pays européens et notamment l'Allemagne, puissent également être en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest, pour apporter un soutien, pour apporter un développement, pour apporter aussi une formation sur le plan de la sécurité.

L'Europe n'est pas simplement un marché, un certain nombre de règles que nous devons poser, c'est aussi une puissance au service de la paix, au service du règlement des conflits et je crois que ce soir nous en avons donné l'image et la preuve. Demain nous serons au Conseil européen et nous pourrions informer nos partenaires de ce que nous avons fait cette nuit. Merci.

Hervé TOUTAIN, France info : Oui, une question pour le Président HOLLANDE. Vous venez de déclarer que vous aviez l'impression que la trêve pourrait être prolongée à Alep, est-ce que le Président POUTINE s'est engagé en ce sens, puisqu'on a appris ce soir que l'armée syrienne se serait engagée à prolonger de 72 heures la trêve ? Et seconde question : est-ce que vous pensez que le Président POUTINE serait prêt maintenant à un discours politique, à envisager un véritable cessez-le-feu ?

LE PRESIDENT : Je ne peux pas parler à sa place et je m'en garderai bien. Ce que j'ai compris, c'est qu'il était disposé à aller au-delà des 8 heures qui avaient été annoncées. Combien de temps ensuite ? Pour nous, aussi longtemps qu'il est possible d'assurer cette trêve, mais c'est à

lui d'en faire la démonstration avec le régime. Sur le processus lui-même, s'il y a une trêve qui dure, s'il y a une population qui commence à revivre, s'il y a une opposition modérée et nous la connaissons, qui peut venir à la table des négociations, alors oui, il y aura une étape politique supplémentaire. Mais on ne peut pas préjuger de cette étape tant qu'on n'a pas la trêve durable à Alep et d'une manière générale, ensuite en Syrie. Mais notre ennemi demeure Daech et les groupes extrémistes fondamentalistes. De ce point de vue-là, la France montre qu'elle est déterminée pour lutter contre l'Etat islamique Daech et s'il était nécessaire de le démontrer, nous faisons ce que nous avons à faire en Irak et en Syrie et notamment à Mossoul en ce moment même. Je rappelle que nous avons notre porte-avions et que nous avons une batterie d'artillerie. La batterie d'artillerie étant installée en Irak et le porte-avions dans la mer qui permet de faire les frappes nécessaires.

Journaliste : Madame La Chancelière, Monsieur le Président, je voulais poser une question sur l'Ukraine. Peut-être pourriez-vous nous dire un peu plus sur la feuille de route et sur les points divergents dont vous avez parlé. J'aimerais savoir surtout, en fait il y a eu une conférence de presse du président ukrainien, Monsieur POROCHENKO qui a dit qu'on avait également parlé d'une mission de police armée et qu'il avait reçu votre soutien pour cette idée et même avant le début de cette réunion d'aujourd'hui, que le processus politique ne pourrait commencer que quand le contrôle des frontières serait d'abord sous le contrôle de l'OSCE et après sur l'Ukraine. Est-ce qu'il y a insisté aujourd'hui sur ses positions ou est-ce que les positions de l'Ukraine ont bougé ? Voilà mes questions.

INTERVENTION de la Chancelière

LE PRESIDENT : Je partage complètement la démarche qui a été établie ce soir et il faut respecter les étapes successives de Minsk et ne pas les anticiper, sinon aucune ne pourra véritablement être franchie.

Journaliste : Madame La Chancelière, Monsieur Président, bonsoir. Vous avez parlé l'un et l'autre de crimes de guerre en Syrie, est-ce que l'existence de ces crimes de guerre ne justifie pas aujourd'hui des sanctions de la part de l'Europe ? Vous allez tous les deux demain à Bruxelles, il y a un sommet européen, est-ce que la France et l'Allemagne sur ce sujet des sanctions parlent d'une seule voix et si oui quel type de sanctions peuvent être envisagées au regard de ce qui se passe en Syrie ?

LE PRESIDENT : Il y aura une discussion sur la Syrie et sur ce qui s'y produit et sur ces bombardements, même si les informations que nous apporterons pourront être utiles à l'échange. Des options seront forcément ouvertes par rapport à des individus, des responsables qui se livrent à ce type d'agissements et de crimes. Je ne peux pas préjuger des décisions qui seront prises, mais tout ce qui peut effectivement être de l'ordre de la menace par rapport à ce qui se produit, est utile. Sur les sanctions à l'égard de pays, la Russie est déjà concernée par les sanctions en Ukraine et ce sera le débat qui viendra sur la Russie, notamment par rapport à la prolongation des sanctions.

INTERVENTION de la Chancelière

Journaliste : Je voulais parler de cet échange dur, est-ce qu'il est devenu clair ? Quelle est l'intention ou la stratégie militaire de la Russie avec les bombardements d'Alep ? Et la deuxième question, vous avez tous les deux dit que ce sont des crimes qui sont commis là-bas, des crimes de guerre avez-vous dit Monsieur le Président, est-ce que vous avez dit cela également dans l'entretien direct avec le Président russe et est-ce que cela a eu un effet sur lui ?

INTERVENTION de la Chancelière

LE PRESIDENT : Nous nous sommes dit les choses, parce que dans ce type de rencontre, mieux vaut être franc et direct, même si nous cherchons le dialogue parce que ce que nous voulons, c'est trouver des voies de sortie, des solutions, ce n'est pas simplement pour échanger avec véhémence nos arguments. Ce qui nous importait le plus, au-delà de la caractérisation de ce qui se passe à Alep, c'est-à-dire des bombardements qui n'ont cessé de se produire et qui ont frappé la population civile, il y a bien davantage que les terroristes, ce que nous voulions c'est qu'il puisse y avoir une pression suffisante pour que la trêve puisse être prolongée autant que

nécessaire. Mais nous ne sommes pas encore sûrs de ce que les prochains jours vont produire parce que cette trêve ne peut pas être de quelques heures. Une trêve de quelques heures, cela n'a pas de sens parce que ce qu'il faut, c'est acheminer l'aide humanitaire. Ce qu'il faut aussi c'est qu'un certain nombre de groupes puissent quitter Alep et être écartés. De ce point de vue nous admettons parfaitement qu'il y a al-Nosra qui se situe autour d'Alep ou peut-être même à l'intérieur d'Alep, pas forcément en nombre conséquent. Mais on ne peut pas confondre l'opposition avec al-Nosra, comme il est quelquefois tentant de le faire du côté du régime et du côté russe. Non, il y a une distinction. Alors pour cela, nous pouvons travailler justement pour bien séparer les groupes terroristes des groupes qui sont modérés et qui veulent véritablement une issue politique. Mais le point majeur, c'est que la population d'Alep, quels que soient les quartiers auxquels elle appartient, ne peut plus vivre dans des conditions qui sont insupportables. Les témoignages qui m'ont été donnés encore aujourd'hui, c'est que maintenant la seule activité possible, est souterraine. Il y a des hôpitaux qui ayant été détruits à la surface se sont, si je puis dire, reconstitués en sous-sol et que néanmoins le régime et ses soutiens ont été capables d'envoyer des bombes perforantes pour creuser les dalles et pour atteindre cet hôpital souterrain. Comment peut-on - selon une formule, -comment peut-on admettre que des hommes ou des femmes vivent ainsi ? C'est cela que nous devons dire aujourd'hui, pour que des solutions puissent être trouvées. Dans la rencontre que nous voulions avoir avec Vladimir POUTINE, - je réponds à votre question Madame - c'est à la fois pour dire ce qu'étaient notre position forte, notre émotion grande et notre détermination immense, notre pression que nous devons exercer. Mais aussi pour que nous puissions trouver un début de solution, qui ne pourra être véritablement confirmé que dans les réunions qui vont se tenir dans les jours prochains. Mais si déjà la trêve est prolongée et si ce n'est pas factice, alors c'est un premier pas, timide, mais ce qui compte, c'est d'avoir plusieurs pas pour arriver à être sur le bon chemin. Merci.